fiduciaire soresa sa soresa treuhand ag

Rue Ernst Schüler 5 | 2500 Biel-Bienne 3
Tél. 032 328 89 10 | Fax 032 328 89 19

Av. Léopold-Robert 36 | 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 91 30 | Fax 032 910 91 39

info@lhs-soresa.ch | www.lhs-soresa.ch

Expert-réviseur ASR | Revisionsexperte RAB-Nr. 502 799

RAPPORT EXPLICATIF

de l'organe de révision

relatif à la vérification de la comptabilité et des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022

Service d'Aide et de soins à domicile du Bas-Vallon (SASD), La Heutte

I. Mandat

Mandant :	Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon (SASD), La Heutte, suivant décision du comité, ratifiée par l'Assemblée des membres
Exécution de la révision :	M. L. Grosjean, responsable du mandat Mme S. Sambade, réviseur
But de la révision :	Vérification de la comptabilité et des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe), selon la Norme suisse relative au contrôle restreint, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 et contrôle de l'application des recommandations relevant du Manuel Finances s'agissant du plan comptable «Aide et soins à domicile»
Période contrôlée :	du 1er janvier au 31 décembre 2022
Date de la révision :	2 mars 2023
Date de l'entretien final :	2 mars 2023

II. Observations finales

Les vérifications effectuées nous ont permis de constater la concordance des écritures passées avec la documentation examinée. Les sommes portées tant au bilan qu'au compte de résultat, établis au 31 décembre 2022, sont effectivement celles ressortant de la comptabilité qui nous a été soumise.

Les principes de comptabilité utilisés pour les présents comptes annuels répondent aux exigences du droit comptable suisse. Il a été tenu compte des recommandations du Manuel de comptabilité pour les organisations d'aide et de soins à domicile.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Le présent rapport a été établi sur la base des comptes et des documents qui nous ont été présentés, ainsi que des renseignements qui nous ont été donnés.

Nous vous remercions de votre disponibilité et collaboration qui nous ont permis de réaliser nos travaux d'audit dans de bonnes conditions.

Bienne, le 2 mars 2023

fiduciaire soresa sa

luc grosjean
responsable du mandat

olivier naegeli
expert-réviseur agréé

V. Généralités, nature et étendue des vérifications effectuées

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

L'application des recommandations relevant du Manuel Finances et du plan comptable « Aide et soins à domicile », proposé par l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile, a également été vérifiée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

VI. Résultats de la vérification point par point

Les résultats de nos vérifications sont présentés dans l'ordre des secteurs vérifiés. Seuls les comptes appelant un commentaire sont relevés ci-après.

Vérifications générales

Vérification des comptes

Les éventuelles irrégularités et affaires en souffrance constatées lors de la dernière vérification des comptes qui n'étaient pas réglées au moment de notre révision sont mentionnées, le cas échéant, dans le corps du présent rapport.

Compte annuel

Madame B. Laubscher, responsable administrative, a mis à notre disposition tous les documents comptables nécessaires à notre travail et nous a également fourni toutes explications complémentaires utiles.

Créances résultant de livraisons et de prestations CHF 150'602

Débiteurs *CHF 158'302*

L'examen de la liste des postes ouverts au 31.12.2022 nous a permis de constater sa concordance avec le solde ci-dessus. Les créances douteuses font l'objet d'une provision (cf. compte 1110 Ducroire ci-après). Les débiteurs douteux ne sont pas importants et font l'objet d'un suivi rigoureux. La procédure de recouvrement des créances par écrit a été établie dans le cadre de la mise en œuvre du "management par processus".

Ducroire *CHF - 7'700*

La provision pour débiteurs douteux a été ajustée ; elle correspond à environ 5% des postes ouverts.

Réserves et prestations de services non facrurées CHF 14'800

L'enregistrement au bilan de l'inventaire est effectué moyennant un abattement d'environ 30%.

Comptes de régularisation actifs CHF 205'472

Les postes de l'exercice précédent ont fait l'objet d'une extourne complète au 1.1.2022.

Au 31.12.2022, le solde est principalement constitué de la subvention cantonale due pour le 4e trimestre 2022. En outre, les charges relatives à l'exercice 2023 ont été neutralisées sur ce compte ; il s'agit principalement de primes d'assurances.

Actifs immobilisés

Participations CHF 5'000

Il s'agit de 5 parts sociales de la société coopérative « Caisse des Médecins ». Aucun mouvement en 2022.

Immobilisations corporelles mobiles CHF 3'727

Nous rappelons que pour des motifs pratiques, les petites dépenses d'investissement peuvent être assimilées à des dépenses de consommation. Toutefois, en application du principe de continuité, une règle qui fixe les montants maximums admis au compte de résultats devrait être établie. Selon le « manuel comptabilité financière Aide et soins à domicile », la limite est établie à CHF 3'000.00.

Meubles de bureau *CHF 1'421*

Aucune acquisition lors de l'exercice 2022. Un amortissement de 25% a été effectué sur le solde comptable résiduel.

Capital des fonds affectés

Capital du fonds CHF 127'396

La fortune du fonds est placée sur le compte « CCP dons et cotisations » dont le solde est de CHF 38'837 au 31.12.2022. Le compte CCP devra être ajusté à moyen terme pour correspondre au compte sous rubrique.

En 2022, les opérations résumées suivantes ont été enregistrées par le fonds spécial :

Fonds au 1.1.2022			*CHF*	*131'911*
Cotisations, dons et divers	*CHF*	*12'028*		
Tout-ménage, publicité, ports	*CHF*	*./. 5'083*		
Dépenses clients	*CHF*	*./. 1'131*		
Dépenses personnel	*CHF*	*./. 1'809*		
Enquête satisfaction clients	*CHF*	*./. 2'317*		
Frais assemblée générale	*CHF*	*./. 138*		
Jetons de présence du Comité	*CHF*	*./. 5'970*	*CHF*	*./. 4'420*
Produits Domalarme	*CHF*	*12'451*		
Piquets Domalarme	*CHF*	*./. 5'001*		
Autres charges	*CHF*	*./. 135*		
Redevances à Medicall	*CHF*	*./. 7'410*	*CHF*	*./. 95*
Fonds au 31.12.2022			***CHF***	***127'396***

Capital d'organisation

Capital du service CHF 315'383

Dès l'exercice 2011, les résultats du service ne sont plus reportés au capital, mais à compte nouveau (cf. compte Résultat reporté ci-après). Le capital n'a ainsi enregistré aucun mouvement en 2022.

Résultat reporté CHF 33'060

Ainsi que le stipule le contrat de prestations, le résultat de l'exercice ne peut pas être attribué à l'organisme responsable, il doit être reporté à nouveau :

Subventions des pouvoirs publics

Contributions des pouvoirs publics CHF 704'501

Les subventions des pouvoirs publics représentent 43.2% (35.6% en 2021) de l'ensemble des produits. L'augmentation des contributions des pouvoirs publiques s'explique par les nouveaux tarifs qui prennent en compte les frais liés aux déplacements. L'indemnisation de la garantie de couverture des besoins par périmètre s'élève à CHF 258'252.80 en 2022.

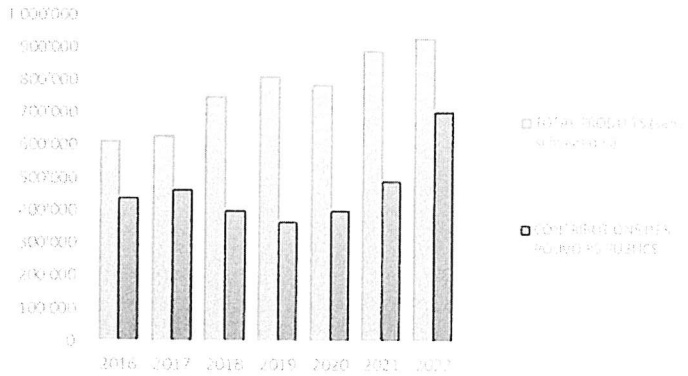

Bilan

	31.12.2022		31.12.2021		*Écart*
	CHF	%	CHF	%	*CHF*
ACTIF					
Liquidités	296 180	44	194 811	34	*101 369*
Créances résultant de livraisons et prestations					
envers des tiers	158 302		165 687		
ducroire	-7 700		-8 200		
Créances résultant de livraisons et prestations	150 602	22	157 487	28	*-6 885*
Autres créances à court terme	126	0	124	0	*2*
Réserves et prestations de services non facturées	14 800	2	13 400	2	*1 400*
Comptes de régularisation actifs	205 731	30	189 139	33	*16 592*
ACTIF CIRCULANT	667 439	99	554 961	98	*112 478*
Participations	5 000	1	5 000	1	-
Equipements	1 421		1 895		
Informatiques et communication	1		1		
Véhicules	2 305		3 842		
Immobilisations corporelles mobiles	3 727	1	5 738	1	*-2 011*
ACTIF IMMOBILISÉ	8 727	1	10 738	2	*-2 011*
ACTIF	676 166	100	565 699	100	*110 467*

Bilan

	31.12.2022		31.12.2021		*Écart*
	CHF	%	CHF	%	*CHF*
PASSIF					
Dettes résultant de livraisons et prestations envers des tiers	10 640		23 187		
Dettes résultant de livraisons et prestations	10 640	2	23 187	4	*-12 547*
Comptes de régularisation passifs	25 351	4	26 590	5	*-1 239*
CAPITAL ETRANGER A COURT TERME	35 991	5	49 777	9	*-13 786*
Provisions à long terme	164 335	24	40 335	7	*124 000*
CAPITAL ETRANGER A LONG TERME	164 335	24	40 335	7	*124 000*
CAPITAL ETRANGER	200 326	30	90 112	16	*110 214*
CAPITAL DU FONDS	127 396	19	131 911	23	*-4 515*
Capital social	315 383	47	315 383	56	
Bénéfice reporté	28 293		3 834		
Bénéfice de l'exercice	4 767		24 459		
Bénéfice résultant du bilan	*33 060*		*28 293*		
CAPITAL PROPRE	348 443	52	343 676	61	*4 767*
PASSIF	676 166	100	565 699	100	*110 467*

Compte de résultat

	2022		2021		*Écart*
	CHF	%	CHF	%	*CHF*
Salaires	1 082 210		994 301		
Charges sociales	173 965		152 707		
Autres charges de personnel	37 954		28 195		
Charges de personnel	**1 294 129**	79	**1 175 203**	72	*118 926*
Charges de matériel, marchandises et prestations de services	**51 742**	3	**44 309**	3	*7 433*
Autres charges d'exploitations	155 878		136 264		
Amortissement et correction des valeurs	2 011		3 193		
Autres charges d'exploitation, amortissements et corrections de valeurs	**157 889**	10	**139 457**	9	*18 432*
Recettes nettes de livraisons et de prestations	908 974	56	873 764	54	
Contributions des pouvoirs publics	704 501	43	493 119	30	
Donations et contributions reçues	9 619	1	-	0	
Autres produits d'exploitation	4 860		1 555		
Pertes sur recettes	649		-1 374		
Produits d'exploitation	**1 628 602**	100	**1 367 064**	100	*261 538*
Produits financiers	440		361		
Charges financières	-1 030		-1 543		
Résultat financier	**-590**	0	**-1 182**	0	*592*
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	4 515		17 546		
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	-124 000		-		
Charges et produits hors exploitation, extraordinaires, uniques ou hors période	**-119 485**	-7	**17 546**	1	*-137 031*
Fonds affectés					
Entrées	12 028		10 260		
Utilisations	-16 448		-12 501		
Entrées domalarme	12 451		11 635		
Utilisations domalarme	-12 546		-11 635		
Prélèvements du fonds	**-4 515**		**-2 241**		*-2 274*
Résultat annuel	**4 767**	0	**24 459**	2	*-19 692*

Annexe

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF

1. Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Les recommandations du Manuel Finances 2020 de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile ont été reprises.

2. Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Provisions à long terme

Provisions pour voitures de service	28 250	18 250
Provisions pour projets	32 081	2 081
Provisions informatiques	61 433	1 433
Provisions RAI-Home Care	5 189	5 189
Provisions pour salaires	37 382	13 382
Total des provisions à long terme	*164 335*	*40 335*

Charges et produits hors exploitation, extraordinaires, uniques ou hors période

Consitution de provision	124 000	-
Total des charges exceptionnelles, uniques ou hors période	*124 000*	-
Attribution du fonds au service	4 515	-
Dissolution de provision	-	17 546
Total des gains exceptionnels, uniques ou hors période	*4 515*	*17 546*
Résultat exceptionnel	*-119 485*	*17 546*

3. Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan.

Contrat Copy-Service fixe, durée 60 mois, signé le 12.8.2019	2 204	3 596

4. Autres indications

Service d'Aide et de soins à domicile du Bas-Vallon (SASD)	Association	Association
Inscription au Registre du commerce	non	non
Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle	>10 jusqu'à 50	>10 jusqu'à 50